



Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°21 du Lundi 31 Mars 2025

Personnes présentes :

Johan BORELLI, Christophe ZICCHINA, Léa RUTILY, Laurence BRIGATO, Laurent MUTUEL

Assistent :

Marie Luce CASILI

1. Courriers reçus :

- **Courrier du HAC concernant la suppression d'une pénalité financière** : la CTOA avait accordé le report mais aucune demande concernant la saisie des rencontres n'a été faite à la CTOA → **refus de la CTOA**
- **Courrier reçu du HBCB** concernant une demande de changement dans les listes d'équipe → **accord de la CTOA, cependant ce changement sera, conformément au règlement, définitif.**
- **Courrier du HAC concernant la demande de saisie de 2 rencontres** : la CTOA a résolu le problème. Le club hôte peut désormais saisir les conclusions de match concernés.
- **Courrier de la JSB concernant une demande d'organisation d'un tournoi +15ans M** → **Accord de la CTOA.** Merci de saisir l'évènement dans Gesthand.

LIGUE CORSE DE HANDBALL

2. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
30-03-2025	JSB/STAV - JSH	PNM	Forfait de la JSH	La CTOA inflige une pénalité financière au club JSH et match perdu par forfait 20-0
29-03-2025	HAC – HBC/HJIR	PNM	Plusieurs joueurs du HBC sont brulés	La CTOA inflige une pénalité sportive au club HBC : match Perdu par pénalité 20-0

L'ensemble des demandes des clubs doivent faire l'objet d'un mail depuis la boite standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net

Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net

LIGUE CORSE DE HANDBALL